M. Lestienne, frère du président actuel du tribunal de Commerce.

— Son frère Emile, appartenait au 93e de ligne. Il a été fait prisonnier à Metz et interné huit mois en Allemagne.

— Son frère Edouard, qui était dans la marine, étant en convalescence en 1870, a été rappelé sous les drapeaux.

— Son frère Joseph, qui avait 19 ans, a été incorporé en 1870 dans l'artillerie.

Beaux états de service pour la famille du Maire de Roubaix.

Accidents du travail

— M. Delcourt Alphonse, 36 ans, manœuvre chez M. Rasson, rue de l'Alma, 228, a été blessé au médius gauche par la chute d'une pierre.

— M. Wattremez Jules, 28 ans, rue Sainte-Thérèse, 14, emballeur chez M. Motte, rue d'Avelghem, s'est donné un coup de crochet dans la paume de la main droite.

— M. Mesrschaert Charles, 48 ans, chauffeur chez MM. Lecomte et Desprès, a été brûlé à la main gauche par de l'eau bouillante.

— M. Denys Léon, 21 ans, rue Bernard, maçon, a reçu une brique sur le bras gauche.

— Willaume Alphonse, 33 ans, peintre chez MM. Boulangé et Fregnac, s'est blessé à la tête en tombant avec une échelle.

Prolongation de la foire

La durée de la foire est prolongée jusqu'au 27 de ce mois.

GANT PERRIN, 80, rue Nationale, LILLE informe sa clientèle que sa **Vente-Réclame du Printemps** aura lieu *du Lundi 7 Mai au Jeudi 10 inclus.* **Prix exceptionnels.**

LE ROI DES CAFÉS

Le plus hygiénique, le plus économique, qualité *extra, mélange spécial.* Médaille d'or.

ADOPTÉ PAR L'ARMÉE

En vente, gros et détail : **68, rue de l'Epeule, et 206, rue des Arts, Roubaix.**

ÉLIXIR SUÉDOIS

(Voir en 4e page)

TOURCOING

Un monument de Jésuitisme et de Tyrannie

Nous avons parlé hier d'une lettre adressée à M. Dron, lettre écrite de la main du comptable de l'usine Herbaux et qui porte les pénibles signatures de cinq ouvriers occupés dans la fabrique de ce tyranneau de village, grand manitou de l'Union sociale et patriotique.

Voici cette lettre publiée hier par les journaux cléricaux ce qui nous permet de conserver l'original sans avoir à le recopier :

« A Monsieur Dron,

« Nous lisons dans l'*Avenir* le compte rendu de votre réunion de dimanche dernier, au Casino, prenant à partie notre patron, M. Charles Herbaux. Vous dites que ce dernier nous a fait reprendre les bulletins de Dron dont nous étions porteurs pour y faire mettre à la place le nom de M. Masurel.

» Le fait n'est pas exact. M. Herbaux nous a distribué des bulletins de M. Masurel et d'autres bulletins, de vous, avec le nom de M. Masurel mis à la place du vôtre.

» Comme vous le dites, M. Herbaux nous rassembla à la veille de l'élection, il nous dit qu'il patronnait l'élection de M. A. Masurel, que si nous votions pour ce dernier, il en serait très heureux, il nous dit qu'il *avait ajouté des bulletins de M. Dron en y* substituant le nom de M. Masurel, parce que si, parmi nous, il y en avait qui, pour des raisons particulières, pouvaient craindre d'être espionnés, ils n'avaient qu'à se servir de ces bulletins au lieu de *prendre ceux de M. Masurel.*

» Quant à la pression dont vous parlez, et l'obligation qui nous était faite de voter pour M. Masurel, nous vous donnons, M. Dron, le démenti le plus formel. M. Herbaux nous a dit en propres termes : « En votant pour M. Masurel, vous me feriez plaisir, mais chacun de vous — et je tiens à ce que vous me compreniez bien — reste entièrement libre de faire comme il le désire. »

» Voilà, M. Dron, ce que nous avons à vous dire et par cette lettre, nous ne faisons que rétablir la vérité. Pour les électeurs de la fabrique :

« Saint Venant Louis, membre de la Commission de la Société de secours ; Sain Charles, président de la Société de secours ; Quivron Jean-Louis, membre de la Commission de la Société de secours ; Wastyn François; Vermersch Alphonse. »

Eh bien! que dites-vous braves gens de ces explications alambiquées fournies par M. Herbaux par l'intermédiaire de pauvres diables d'ouvriers pris en demeure de les contresigner puisqu'ils se trouvent placés entre leur conscience et leur pain!

Comme nous le disions hier, cela complète bien M. Charles Herbaux, et les maîtres jésuites qui lui ont inculqué des procédés aussi scrupuleux ont lieu d'être fiers de leur élève qui mérite leurs éloges.

Ah! c'était pour prévoir le cas où certains ouvriers n'aient eu la crainte d'être espionnés là-bas, dans cette commune de Neuville, sous le ministère Méline et sous le préfet Laurenceau, que ce bon patron qu'est M. Herbaux poussait si loin le désir d'assurer la liberté du vote de ses ouvriers en les rassemblant dans une salle de son usine et en leur remettant des bulletins de M. Dron où le nom du candidat des républicains avait été raturé et remplacé par celui du seigneur de Linselles.

Puis il daignait déclarer « en votant pour M. Masurel vous me feriez plaisir, mais chacun de vous — et je tiens à ce que vous me compreniez-bien — reste entièrement libre de faire comme il le désire. »

Or, c'était pour garantir cette liberté que M. Herbaux se trouvait dans la salle de scrutin, pendant le vote, fixant dans les yeux ses ouvriers.

Et le dépouillement venu, on avait soin de remarquer le nombre des bulletins Dron raturés et transformés en bulletin Masurel.

N'est-ce pas que c'est bien la liberté selon M. Herbaux.

C'est dommage en vérité que cette liberté ressemble tant à l'esclavage.

La tolérance et la liberté des opinions, telles système Herbaux toujours, ressemblent à s'y méprenere à l'oppression la plus abominable, à la tyrannie la plus odieuse.

Ce n'est pas tout

Le complément. — Le comble des combles

Ce n'était pas encore assez de faire apposer des signatures d'ouvriers que l'on traite en esclaves au bas de la lettre publiée plus haut et dans laquelle la conduite de M. Herbaux, en mai 1898 est si singulièrement expliquée. Il fallait un complément pour bien montrer l'influence de ce bon M. Herbaux sur tout son personnel.

Nous avons en mains la lettre écrite à M. Dron.

L'écriture de cette lettre nous a frappé à première vue, car elle nous est très connue, très familière, et c'est ce qui nous a permis de dire qu'elle était de la main du comptable de la maison Herbaux, à Neuville.

Nous possédons, du reste, des pièces de comparaison et point n'est besoin d'un expert en écriture pour juger de la similitude complète des dites pièces, avec la lettre à M. Dron. Un enfant de 7 ans de nos écoles communales la proclamerait.

Mais il paraît que nous nous sommes trompés ou mieux que nous avons «menti» une fois de plus.

Il faut bien le croire, en effet, puisque moyennant 12 fr. 30 payé par M. Desrousseaux (!) M. Lepoivre nous a apporté hier un cahier bleu ainsi conçu :

Lettre ouverte à M. Dron, député Maire de Tourcoing

Monsieur,

J'ai lu dans votre organe l'*Avenir* l'article concernant la lettre ouverte à vous adressée au nom des ouvriers de la fabrique et signée par les cinq plus anciens ; cet article dit que la lettre a été écrite par le comptable.

Je vous en donne le démenti le plus absolu. Si la chose m'avait été demandée j'aurais été très-heureux de le faire, reconnaissant que ce n'était que l'expression de la vérité. Votre article parle encore de pression et de jésuitisme, permettez-moi de vous dire que ce n'est pas ici que vous trouverez les oppresseurs et les jésuites. Mais bien chez vous que l'on trouve les calomniateurs.

Le comptable de la fabrique Henri et Charles Herbaux de Neuville-en-Ferrain. — *Signé : Desrousseaux.*

Ce n'est pas le comptable Desrousseaux qui a écrit la lettre à M. Dron.

Ce n'est pas lui non plus alors qui nous a inondé de tant de demandes d'insertions annonçant des combats de coqs et signés Desrousseaux.

(Ce sont les pièces de comparaisons dont nous *parlions plus haut.*)

Mais bref, ce n'est pas lui, Desrousseaux, comptable, qui a écrit la lettre, « la chose ne » lui pas été demandée sans cela il aurait été » très heureux de le faire, reconnaissant qu'elle » n'était que l'expression de la vérité. »

Cette explication est dans son genre identique, analogue à celle des bulletins Dron raturés remis par Herbaux lui-même à ses ouvriers rassemblés, *uniquement pour garantir leur indépendance et leur liberté!*

O misère!

Combien nous plaignons les pauvres gens placés sous une aussi aussi effroyable domination que les hommes libres de la maison Herbaux, grand chef de l'Union sociale et patriotique.

Association des Dames charitables

Tirage de la tombola

Comme nous l'avons promis à nos lecteurs, nous redonnons ce jour la liste des numéros gagnants :

12892	14632	13278	10420	8811	14912	5532	8304
11801	1120	10806	6049	3361	3641	15817	3576
10290	11282	1843	2792	3604	7269	6445	4396
14176	11317	2691	2782	8535	13463	3710	2986
4640	15842	13549	9411	874	12998	1865	3188
5116	2273	9300	3479	2664	4228	14206	15741
767	12718	11853	10005	166	5578	3874	5819
4446	943	15526	10684	791	8135	15849	10620
5583	15990	6571	2921	10331	12638	15825	2590
13457	7429	783	10138	14741	11123	833	1484
10069	7911	11914	8023	2412	15306	2137	349
12597	2648						
15081	1088	4861	2710	2245	15366	11139	653
1856	8817	9368	4849	6127	5686	3929	14543
10088	13196	5082	4216	7756	729	13099	2501
12935	7320	1818	9673	13902	13168	4609	12021
15954	575	13090	8363	12578	9091	10718	3374
15359	11453	6438	12831	1719	5422	316	6319
834	4291	8554	8924	2149	1632	13160	5045
12505	4202	12841	14289	11958	1916	1949	14117
5558	15242	2563	6940	11171	15579	3780	9604
9730	1258	15319	13848	13452	11602	12606	2874
13093	7062	2034	12251	6590	1456	10575	8684
12561	13346						
15910	2171	4987	14784	4706	3317	15094	10728
1793	4044	3599	3589	11442	8688	13250	9433
5246	937	5310	8438	14278	5347	11361	10320
3332	3315	11981	10998	3556	15304	9901	8053
368	4072	11859	2646	13153	1130	1797	484
5606	5456	9847	1971	14446	8880	3735	2143
3007	173	13637	15935	15857	9055	8988	4943
15458	157	949	14054	14187	9021	14995	389
4816	2486	10841	547	2404	10491	14724	13323
52	3469	712	2672	10973	414	12348	13959
14745	4314	8446	9169	2681	13708	4283	7081
538	3305	14379	1143	11723	11932	15572	12099
15363	10987	5391	15465	10968	5392	5260	3253
4679	13275	10181	12477	5396	2186	3494	6196
11832	8745	3116	3348	14780	3678	4368	1182
9767	14938						
6363	5646	4149	7016	11702	10763	3178	1614
1140	7964	11680	705	11156	8194	803	3726
2059	643	15153	4872	2908	2965	1765	3877
9863	9024	7258	11549	7600	13085	15014	10657
4114	10407	1427	8495	2315	10561	7740	11974
9207	12141	14830	413	6481	8584	586	14474
5027	10025	6374	2041	3805	311	13333	12368
855	12636	13190	10184	8061	13395	7632	11295
5645	14773	10467	6815	5497	3697	5748	7193
4459	13632	15369	9780	10808	11480	6003	4254
12576	9290	4916	8196	4536	7531	9562	4747
6069	3683						

MOUVAUX

Au sujet de l'attent commis par les patriotes

Le *Journal de Roubaix* annonçait solennellement il y a quelques jours qu'il avait fait son enquête à Mouvaux et que le coup de révolver n'était qu'une fusée.

Vous comprenez, le bien informé à fait son enquête. Quand on s'est aperçu que le port d'armes prohibé, d'abord constituait un grave délit; qu'ensuite on ne pouvait nier le coup tiré dont on avait oublié de parler à la gendarmerie on s'est dit : diable, annonçons que c'est un pétard.

C'est très joli dans le *Journal de Roubaix*, mais il n'en sera pas de même au tribunal.

Pour revenir au *Journal de Roubaix*, voyez dans son numéro de jeudi : En reproduisant la lettre de M. Carlier, il la fait suivre de commentaires disant qu'il ne savait pas que c'était M. Carlier qui se trouvait dans la bagarre dimanche soir.

Pauvre Reboux, tu ne lis donc plus ta chère *Croix*, qui insulte depuis lundi le premier adjoint au maire.

Tas de jésuites, va.

LILLE

LA GRÈVE GÉNERALE des Filatures de coton

De nouvelles maisons se sont mises en grève dans la journée d'hier. A la Société anonyme d'Hauhourd'hin, 250 tisseurs et tisseuses ont cessé le travail, réclamant une augmentation d'un demi-centime au mètre sur les toiles, 2 centimes au mètre sur les métiers Jacquart, et le paiement du broyage, travail qui consiste à rattacher les fils du rouleau à ceux du métier.

Les ouvriers aux servicttes demandent une augmentation d'un centime sur les toiles en coton.

Il paraîtrait que les salaires sont moins élevés dans cette maison que partout ailleurs.

Une délégation s'est présentée hier matin auprès de la direction.

Celle-ci n'a consenti à aucune transaction et aurait même prétendu que ce n'était que par pitié qu'elle faisait travailler les ouvriers.

A la filature de lin Swoden-Tanguy, rue d'Arcole, 580 grévistes se sont adjoints à leurs camarades. Les fileurs demandent une augmentation de vingt-centimes par jour, de deux francs par quinzaine et la confusion de la prime dans la quinzaine.

Les dévideuses, qui sont payées aux pièces, demandent une augmentation de vingt-huit centimes aux 1.200 écheveaux, de façon à porter leurs salaires de 2 fr. 25 à 2 fr. 50.

Chez Poullier-Longhaye, la retorderie a cessé le travail. Les ouvriers demandent 25 centimes d'augmentation par jour.

Chez Delattre, rue de Juliers, 200 grévistes depuis hier. On réclame aussi 25 centimes de plus sur les salaires journaliers.

Chez Dassonville, rue des Sarrazins, les dévideuses et fileuses demandent une augmentation de 25 centimes par jour.

A la filature de coton Lefebvre-Horeng, rue Léon-Gambetta, les fileurs et rattacheurs se sont mis en grève. Leurs revendications sont relatives à la loi Millerand-Colliard.

Enfin ajoutons à cette liste déjà longue, le tissage Ferrant, de la rue des Stations.

Au Gymnase Central

La réunion d'hier a eu lieu à trois heures au Gymnase Central, place Sébastopol. Le nombre des grévistes grossissant de jour en jour au point d'atteindre dès maintenant le chiffre de 7000, la nouvelle salle ne s'est pas trouvée assez vaste.

D'autre part elle est encombrée d'agrès et il y règne une température de serre.

Le comité de la grève serait donc désireux de trouver un autre local. Le Palais-Rameau lui *conviendrait assez mais il est en ce moment* occupé par l'Exposition d'Horticulture.

La manifestation de la matinée s'est passée sans le moindre incident. Le plus grand silence, la plus édifiante réserve n'ont cessés d'être observé.

Une grande réunion générale a été décidée pour aujourd'hui à 3 heures, mais le choix du local où elle se tiendra n'est pas encore déterminé.

Ce sera sans doute encore le Gymnase central si on ne réussit pas à trouver mieux.

Concerts militaires

Les concerts militaires donnés par les musiques de la garnison seront repris a la date du 6 courant.

Ils auront lieu, comme les années précédentes sur le kiosque de l'Esplanade, de 4 à 5 heures. La musique du 43e jouera le dimanche et la fanfare du 16e, le jeudi.

Nos artistes

Nous apprenons avec plaisir que M. Charles Deroubaix, clarinettiste, 1er prix du conservatoire de Lille, vient d'être engagé à l'Orchestre Colonne. Cet engagement fait le plus grand honneur à M. Deroubaix, ainsi qu'à son excellent professeur M. Gaubert.

Publication nouvelle

Le nouveau livre de notre collaborateur Lagrillère-Beauclerc « *A Travers l'Indo-Chine* » vient de paraître en librairie.

Ce volume, luxueusement édité par la librairie Tallandier, 197, boulevard St-Germain, à Paris, et 11, rue Faidherbe, à Lille, contient 15 gravures hors texte et une carte de l'Indo-Chine spécialement gravée par le gouvernement.

Prix du volume, broché : 6 fr.

Nous publierons ces jours-ci, un article bibliographique analysant ce livre intéressant.

Un drame de ménage

Hier, vers minuit moins le quart, à la suite d'une querelle de ménage, Mme Daele, née Waart, rue de la Halloterie, 6, dormait tranquillement lorsque son mari Georges Daele rentra et lui chercha querelle.

Finalement, il lui porta des coups extrêmement violents qui lui firent des blessures au front et à la tempe.

Mme Daele est venue déposer une plainte contre son mari entre les mains de M. Cordier, commissaire de permanence.

Accident au Grand Théâtre de Lille

Hier, l'aîné des danseurs russes, Vania Grégoroff, qui obtient chaque soir un si vif et si légitime succès, a été victime d'un accident qui aurait pu avoir des suites graves : mais, heureusement, cela se *réduira à peu de chose et ne l'empêchera pas de* danser à chaque Représentation. Ce jeune Russe, qui pourtant est arrivé à la perfection, travaille pendant au moins deux heures chaque matin sur le théâtre. Hier soir il étudiait un pas nouveau avec des *poignards*, quand par suite d'un *mouvement* malheureux, en faisant une quintuple pirouette, un des poignards lui a échappé des mains ; il tomba sur le poignard. La lame entra de cinq centimètres dans la cuisse, provoquant une abondante hémorragie. Deux centimètres plus bas, la lame entrait dans un nerf, et Dieu sait ce qui aurait pu arriver. C'est miracle qu'il n'y ait pas eu plus de mal. Ce remarquable danseur Russe est en outre paraît-il, le plus sympathique des hommes et le plus dévoué des pensionnaires. Félicitons-le d'en être quitte à si bon compte.

Menus faits

Pierre Dhaze, 10 ans, journalier sans domicile fixe, a été arrêté au 4e arrondissement pour vol.

— Procès-verbal a été dressé contre Gustave Meurisse, 40 ans, rue de Juliers 106, pour ivresse.

LE NORD

Le drame de Canteleu

Cette affaire a eu un dénouement inattendu. Le soir même de la tentative de meurtre, alors que la police le recherchait à Lille où il avait été vu, Charles Barret rentrait à Canteleu se réconciliait avec sa victime Flore Delannoy et prenait la fuite en sa compagnie.

VALENCIENNES

Denain. — C'est par suite d'une erreur d'impression que dans notre compte-rendu de la causerie-conférence donnée par la Société des Conférences populaires, on a omis d'insérer l'entrefilet où nous relations le succès remporté par les auteurs patoisants qui ont fait entendre eux-mêmes leurs productions au cours de cette séance.

MM. Charles Lamy, le poète kimberlot ; Jules Mousseron, le poète mineur, et Edouard David, poète picard, se sont merveilleusement acquittés de leur tâche et méritent le plus grands éloges.

Denain. — M. Prevost François, âgé de 29 ans, lampiste à la fosse Renard, demeurant quartier Renard, a été trouvé asphyxié par des émanations de grisou.

Prevost laisse une veuve et cinq enfants en bas-âge.

Haveluy. — *Tentative d'assassinat.* — Une tentative d'assassinat a été commisse, hier soir, sur M. Alfred Denis, âgé de 52 ans, ingénieur à la fosse d'Haveluy.

La gendarmerie de Denain a mis en état d'arrestation le nommé Lebaut Jules, âgé de 27 ans.

Il s'était présenté au bureau des mines sous prétexte de demander une explication au sujet de son renvoi.

Il dissimulait sous son paletot un couteau de boucher dont il porta à M. Denis un coup violent.

Celui-ci put parer le coup et s'emparer de l'arme.

L'inculpé a été transféré à Valenciennes pour être mis à la disposition du parquet.

CAMBRAI

Solesmes. — On nous prie d'insérer la lettre suivante :

« Je m'adresse au premier adjoint et lui dis qu'il a profondément menti samedi dernier en pleine réunion publique en me disant que ma vice-présidence de la musique n'était pas reconnue de la municipalité. Or, pourquoi ces nombreuses lettres à mon nom émanant de la mairie, sous la signature du maire, me donnant des instructions sur les services municipaux à remplir et pourquoi aussi m'avoir laissé organiser des fêtes, etc., etc.

» Est-ce la réception qui nous a été faite à notre retour du voyage de Malo-les-Bains qui vous aurait indisposé ?

» Je tiens cette correspondance à la disposition de qui voudra la voir.

« A. Facon,

« Vice-président de l'Harmonie Municipale. »

DUNKERQUE

Mystérieuse disparition D'UN ENFANT DE SEPT ANS

Découverte du cadavre dans un puits

Nous avons relaté la mystérieuse disparition du petit Louis Chandelier, âgé de 7 ans 1/2, dont on n'avait plus de traces ni de nouvelles depuis le 22 mars dernier, à cinq heures du soir.

Les commentaires les plus extraordinaires ont circulé à ce sujet. Mais, des gens mieux avisés, tendaient à croire que l'enfant avait été victime d'un accident.

A cet effet, les canaux furent fouillés ; mais, toutes les recherches demeurèrent sans résultat.

Au n° 40 de la rue de la Paix, où habite la famille Chandelier, d'autres ménages y demeurent également. Dans la cour, existe un puits. M. Ackerman, maçon, le fouilla, mais sans résultat.

L'eau extraite de ce puits répandait une odeur fétide depuis quelque temps. Les voisins s'en *plaignirent, et de nouvelles fouilles ont été opérées* vendredi matin.

A peine, M. Ackerman, le même ouvrier qui avait fait les premières recherches, avait-il remué l'eau du puits, qu'un petit cadavre remonta à la surface. Retiré de l'eau, le petit cadavre fut aussitôt reconnu pour être celui du jeune Chandelier. Il était en plein état de putréfaction.

M. Gautier, commissaire de police du 1er arrondissement, fut averti et procéda aux constatations légales. Il envoya le cadavre du pauvre gamin à la morgue, en écartant les parents dont la douleur était navrante.

M. le docteur Ruyssen, médecin légiste procéda à l'autopsie et constata que la mort était due à l'immersion. Donc, l'infortuné enfant a été victime d'un accident. Il se sera penché contre l'orifice du puits, aura *perdu l'équilibre*, et, personne ne l'ayant vu tomber, la mort aura eu vite accompli son œuvre. Ainsi tombent tous les racontars que l'esprit par trop inventif des bonnes commères ne manquent jamais de mettre en circulation en pareille circonstance.

FINANCES

Paris, le 4 mai 1900.

Marché ferme dans son ensemble mais sans beaucoup d'affaires.

Le 3 0/0 est mieux tenu à 101.11.

Le 3 1/2 0/0 vaut 102.10.

L'Extérieure monte à 72.60.

Les établissements de crédit sont en reprise.

Le Crédit Lyonnais est en bonne contenance à 1.160.

La Société Générale s'avance à 612.

Le Comptoir National d'Escompte fait 625.

Le Crédit Foncier reste stationnaire.

En Banque, l'action de la Façonnerie des Bois du Nord se négocie à 111 fr.

La Huelva Central Copper reste aux environs de 30 fr.

L'action des Charbonnages de Mikhaïlovka monte de 105 à 110 fr.

L'action Franco-Russe de commerce et d'industrie est à 160 fr. demandée.

L'obligation des Etablissements Hostein a des transactions suivies à 100.50.

L'action de la Société française de Tramways électriques et Voies ferrées est recherchée à 294 fr.

La Sangha Equatoriale est activement traitée à 150 fr.

L'action du Zambèze clôture à 45.50. Grâce à ses *ressources, la Compagnie* constitue un outillage important qui va accroître ses bénéfices et les résultats qu'elle a déjà obtenus ne laissent plus de doute sur son avenir.

La Voiga-Vichera est soutenue à 275 fr. On pense *que le capital de la Société nouvelle dénommée* Société des Aciéries et Chantiers de Paratoff, pourra être mis en souscription vers le milieu du mois prochain.

Nos Chemins de fer français sont en nouvelle *reprise.*

TRIBUNAUX

Tribunal Correctionnel de Lille

Audience du 4 mai

Présidence de **M. Sée**, vice-président — Assesseur **MM. Rejert**, juge et **Boudry**, juge suppléant — Ministère public, **M. de Bousquet de Florian**, substitut.

Garçon de recettes infidèle. — Les jeunes garçons de recettes n'ont qu'à bien se tenir s'ils ne veulent se faire une réputation définitivement détestable. Le petit Julien-Georges Jouvenez, un jeune tendron de 16 ans, a perdu sa vertu dans un café-concert. Ebloui par une étoile de dernière grandeur il a, étant employé de M. Salmon, receveur buraliste, contracté des dettes vis à vis de plusieurs camarades qui fréquentaient le café-concert Frappart, rue Gambetta. Et pour payer ses dettes il a *profité de ce que le 3 mars, il était chargé* de porter à la caisse municipale une somme de 1300 fr. pour prendre la fuite. M. Tilloy avait succédé à M. Salmon au bureau de la rue Arago, et ce fut à son préjudice, ou plutôt au préjudice de l'administration *des contributions indirectes que le détournement* fut commis.

Le jeune homme s'en alla manger la grenouille à Bruxelles et en chemin, du café Decondé, Grande Place, à Roubaix, il écrivit à sa mère cette lettre singulière.

« Chere mère, ne t'embêtes pas sur mon sort. Je suis en sûreté, Je t'embrasse. Adieu, Georges. — P. S. — Ci-joint 100 fr. pour mes appointements. »

Attention délicate au plus haut degré.

Le jeune âge de Jouvenez lui a valu le sursis pour la peine de une année d'emprisonnement qui lui a été infligée.

Une scène tragi-comique s'est produite à sa sortie de prison. Le père et la mère qui sont séparés de corps ont voulu chacun tirer à soi l'enfant.

Ils l'ont escorté ainsi jusqu'au milieu de la rue du Palais de Justice et là après avoir à tour de rôle embrassé l'enfant, il se sont adjugé l'un à l'autre un paire de soufflets. Après quoi, le père a ramassé tranquillement son chapeau, et chacun s'en est allé de son côté tandis que le fils disparaissait à l'angle de la rue de la Monnaie à la faveur de cet intermède.

Les filles soumises. — Le 2 mai, à 2 heures du matin, le sieur Louis Gottot, 18 ans, garçon de ferme, se présentait à la permanence de Lille et déclarait ce qui suit :

— Passant dans la rue des Augustins, j'ai eu la curiosité d'entrer dans un estaminet où l'on faisait de la musique. Après avoir pris quelques verres, je sortais quand j'ai croisé deux filles qui me guettaient dans le couloir de la maison. Elles m'ont suivi dans la rue en me serrant de près, et au moment où j'arrivais rue du Vieux-Marché-aux-Moutons, l'une d'elles m'a mis la main dans la poche, et *en l'arrachant s'est emparée de mon porte-monnaie.* Puis toutes deux se sont sauvées.

Pendant toute cette opération, deux hommes qui avaient cherché à lier conversation avec moi dans l'estaminet se sont tenus à l'écart, et le coup fait, *ils ont couru rejoindre les filles.*

L'agent de sûreté Jonville se mit à la recherche des filles et parvint à les découvrir dans un cabaret de la célèbre rue des Etaques. C'étaient Blanche Auguenard, âgée de 18 ans, deux fois condamnée pour vol les 8 et 19 décembre derniers, et Virginie Briquet, âgée de 19 ans, dont la 4e condamnation s'élevait à 3 mois et 1 jour. Elles reconnurent avoir partagé le produit du vol.

La conduite au Parquet permit aux deux filles de mener un boucan infernal et de se faire inculper d'outrages aux agents qui les conduisaient.

Six mois à Virginie Briquet. Trois mois et 1 jour à l'autre.

Procès de presse. — Nous avons rendu compte jeudi matin du jugement rendu mercredi par la 2e Chambre du Tribunal entre M. Risbourg et MM. Pioteix et Deuly. Hier matin, quelques mots d'explications au sujet de cette affaire ont été insérés par erreur sous la rubrique : Audience du 3 mai. C'est la seconde Chambre du Tribunal et non la troisième qui a connu de cette affaire.

AFFAIRES DIVERSES

Gustave Stevens, marchand à Lille, fraude, 15 j., 500 fr. — Simoine Houzé, 18 ans, zingueur à Roubaix, fraude, 2 mois, 500 fr. — Paul Bossart, 28 ans, tailleur à Lambersart, vol, coups, 4 mois — Jules Vanoutryve, 28 ans, presseur de lin à Lille, vol, coups, 2 mois, sursis — Emilie Vandevord, de Marcq, vol, expulsion, 3 mois et 1 jour — *Ernest* Vornieumen, 22 ans, sans profession, expulsion, 1 mois — Auguste Messian, 26 ans, cultivateur à Sailly, coups, 100 fr. — Charles Lemstjen, 68 ans, cabaretier à Roubaix, coups, 3 j., sursis, 16 fr. — *Charles Decock, 25 ans, coups, 24 heures, sursis,* 16 fr. — Emile Herlemaer, de Loos, coups, 2 mois, sursis — Henri Bremerzl, 18 ans, peigneur à Roubaix, vol, 3 mois et 1 jour, défaut — Les époux Dams, brocanteurs à Lille, infraction à la loi sur les brocanteurs, 100 fr. d'amende avec confusion avec une peine antérieure.

SPECTACLES & CONCERTS

Grand cirque russe Beketow. — Ce soir samedi 5 mai, à 8 h., grande fête mondaine et de gala pour les sensationnels débuts de : M. Bedini, sportsman Jockey, champion des 2 Amérique, M. Pearson, le roi des jongleurs-équilibristes sur un cheval nu, M. Gautier, le célèbre dresseur du High-Life parisien, dans un merveilleux travail d'ensemble de 5 poneys écossais présentés en liberté. Nouveaux exercices en école et en liberté de l'énorme éléphant indien Jumbo avec l'étalon Don Carlos. Les fameux Demitrossen dans les triples pirouettes aux dix barres fixes aériennes et le plongeon mortel sur la tête. La grande troupe russe Medwedeff, avec danses et chants inédits et toutes les principales attractions. Pour la première fois à Roubaix : La guerre Sino-Japonaise 1895-1896. Grande pantomime à brillant spectacle en 2 actes et 3 tableaux, interprétée par 200 personnes et le corps de ballet. Dimanche 6 et Lundi 7 mai à 3 heures, grande matinée de famille terminée par la guerre Sino-Japonaise. Moitié prix à toutes les places pour les enfants. Le soir à 8 h., représentation extraordinaire avec tous les débuts et la nouvelle pantomime.

APRÈS UN HIVER RIGOUREUX comme celui que nous venons de traverser, nous conseillons à tous ceux, hommes, dames et enfants, qui ont été atteints d'influenza bronchite ou de malaises prolongés de faire un usage quotidien et régulier de l'excellent

QUINQUINA BANYULS-TRILLES

chaleureusement recommandé par MM. les Médecins, *s'ils veulent exciter leur appétit, réconforter leur* sang et reprendre promptement leurs forces.

DANS TOUS les CAFÉS, les BONS ESTAMINETS, les ENTREPOTS et les PRINCIPALES ÉPICERIES.

Exiger l'étiquette **BANYULS-TRILLES** *sur la bouteille à cause des nombreuses contrefaçons.*

CHAMP DE FOIRE

Grand Cirque Russe (A L'HIPPODROME direction, M. Beketow. Tous les soirs représentations à 8 heures.

Muséum d'anatomie Spitzner. — Magnifi*que galerie anatomique, à l'entrée de la foire.* Comme principale curiosité, M. Castagna, âgé de 31 ans, pesant 29 kilos, surnommé l'Homme Momie.

Le Viographe Péchadre, à l'angle du boulevard de Colmar. — Etablissement possédant un *magnifique matériel de projections cinématographiques.* A chaque séance, présentation d'une famille de nains ; composée du père âgé de 59 ans, des filles âgées de 22, 18 et 16 ans, mesurant respectivement 90 centimètres, 70, 80 et 59 centimètres de hauteur.

Le Cinématographe-Lumière (direction A. Garnier), en face la rue du Bassin. — Reproduction grandeur naturelle de toutes les scènes de la vie. C'est un établissement curieux à visiter. Comme *principales scènes : Le combat du Lion et du Taureau aux arènes de Roubaix ; Cendrillon, féerie à* transformation en 12 tableaux.

Hippodrome de Paris, au bout du champ de foire. — Manège de chevaux vivants. C'est une loge *où l'on passe un moment agréable, tout en prenant* une leçon d'équitation.

Ménagerie Redenbach, magnifique collection de fauves et de reptiles. — Danse serpentine dans la cage aux lions, par Mme Redenbach; travail extra*ordinaire des dompteurs Redenbach et Lucas.*

Programme des Spectacles et Concerts

Grand Théâtre de Lille. — Samedi 5 mai. — Bureaux à 7 h. 1/2. — Rideau à 8 h. 1/4. — 11e représentation de **Michel Strogoff**, par la Tournée Romain. — Très grand succès. — Prix ordinaire des places — Le spectacle sera ter*miné à minuit.*

KERMESSES

6 mai. — Saint-Maurice (Lille). Berkem (hameau de La Madeleine), Canteleu, Armentières, Baisieux, Sainghin-en-Mélantois, Templemars.

PETITE CORRESPONDANCE

Un groupe d'ouvriers mineurs républicains, à Hersin-Coupigny. Nous ne pouvons tenir compte des lettres non signées. Nous tenons à votre disposition les timbres contenus dans votre lettre.

Le Facteur.

Etat-Civil de Croix

Du 3 mai 1900

Naissances. — Loridant Laure, rue de Bapaume, imp. Boudringhien — Devilers Etienne, rue Jeanne-d'Arc 12.

Décès. — Vandenberghe Arsène, 54 ans, cultivateur, Basse-Ville.

DOCTEUR MERLIER

148, rue de Lannoy

Consultations gratuites tous les jours, de 2 heures à 9 heures, pour maladies générales (Estomac, cœur, poumon, etc.)

Mardis et jeudis, de 2 heures à quatre heures, consultations spéciales de maladies de la peau et syphilitiques.

Les malades sont priés de prendre leur urine avec eux et s'ils toussent, leurs crachats.

Visites en ville. — Vaccinations et revaccinations gratuites, le dimanche, de 11 heures à midi.

COMPAGNIE FINANCIÈRE Belge-Française

(BELFRANCE)

Société anonyme au capital de 5 millions de francs

BUREAUX ET AGENCES :

BRUXELLES	JEUMONT	ARRAS
PARIS	DENAIN	BOULOGNE
ROUBAIX	BETHUNE	ARMENTIERES
TOURCOING	CREIL	CAMBRAI
HAUTMONT	ORCHIES	HÉNIN-LIETARD
VALENCIENNES	CALAIS	ABBEVILLE
LENS	AVESNES	DOUAI
COMPIEGNE	ANZIN	SAINT-OMER
SAINT-AMAND	BRUAY	HAZEBROUCK
HALLUIN	AMIENS	WORMHOUDT
MONTDIDIER	SAINT-POL	DUNKERQUE
DOULLENS	SOMAIN	LA BASSEE

La **Compagnie Financière Belge-Française** (BELFRANCE), fondée par un groupe franco-belge, traite les opérations suivantes aux conditions les plus réduites.

ORDRES DE BOURSE

Paris, Lille, Bruxelles, Amsterdam, Londres, Berlin, Lyon, etc.

OPÉRATIONS A FORFAIT

Titres contre espèces sur toutes les valeurs cotées

Opérations de banque, d'escompte, dépôts à vue et à terme, comptes de chèques, avances sur titres, versements et échanges, émissions, vérification de tirages.

Constitutions de Sociétés Industrielles et Commerciales

BOULANGERIE-PATISSERIE PARISIENNE

Maison Cliquet

Fondée en 1775

Henri SEYS, Successeur

7bis, Rue St-Georges, ROUBAIX

Tous les Vendredis et Jours maigres :

VOL AU VENT AUX CREVETTES

Tous les Dimanches et sur Commande :

VOL AU VENT AUX RIS DE VEAUX

FLAN RUSSE

Gateau « LE TRANSVAALIEN »

SANG-ESTOMAC

GUÉRISON DE LA GOUTTE

Docteur *BOLE*, licencié ès sciences **Grande-Rue, 62, ROUBAIX** (face rue du Collège)

Tous les jours de 1 heure à 3 heures **Sauf le Lundi**

AGRICULTURE & COMMERCE

Marché de Lille du 4 mai

Cuite ter jet cote com. 30.50 à —,— — ..... cote comm. 31.— —,à ......

SUCRE — Sucre cassé (côte offic.) 108.50 à ......

En pain n° 1 (cote offic.), 107.10.

3/6 Fin disponible, 37,—.

Marchés de Paris

du 4 mai

FARINES : 12 marques. — Tendance lourde

	Ouv.	Clôt.		Ouv.	Clôt.
Mai	25 70	25 70	J.-A	26.85	26 75
Juin	26 15	26.15	4 dern.	28.05	28 —

Marque Corbeil (clôture) 39.50.

BLÉS. — Tendance soutenue

Mai	19.60	19.60	J.-A.	20.30	20.45
Juin	19.95	19.95	4 dern.	21.45	21.45

SEIGLE. — Tendance calme

Mai	14 65	14 65	J.-A	14.50	14.50
Juin	14.50	14 50	4 dern.	14 75	14 75

AVOINES. — Tendance calme

Mai	17.45	17 45	J. A.	17 35	17.40
Juin	17.40	17.40	4 dern.	16.25	16 30

HUILE DE LIN. — Tendance faible

Mai	76.50	75.50	J.-A	73.25	71.25
Juin	74 —	73.75	4 dern.	65.—	65.25

HUILE DE COLZA. — Tendance soutenue

Mai	62.25	63.25	J.-A	61.25	61.25
Juin	63.50	63.50	4 dern.	62.75	62.75

SUCRES BLANCS. — Tendance soutenue

	Pr. clôt.	Ouvert.	Clôture
Mai	32.12	32 —	32.12
Juin	32.25	32 25	32 25
J-A	32 62	32 50	32 62
4 d'Oct.	28.50	28 37	28 50
ROUX 88°	31 50		31.50
RAFFINES	105.—		105.—

Marché du Havre

LE HAVRE, le 4 Mai 1900.

	COTONS 10 h. 1/4	LAINES 9 h. 3/4	CAFÉS 10 heures
Mai	61.75	150.—	45.—
Juin	61 37	151.50	45.50
Juillet	61 12	153.—	45 75
Août	60.87	153.50	46 —
Septembre	60 37	151.—	46.25
Octobre	58.12	154.—	46.50
Novembre	55 12	151 —	46.75
Decembre	53 50	151 —	47.—
Janvier 1901	52.75	151.—	47 25
Fevrier	52 62	151.50	47 50
Mars 1900	—.—	151.50	47.75
Avril	—.—	—.—	—.—
Tendance	calme	calme	à p. sou.

BOURSE DE LILLE

du 4 Mai 1900

Actions minières

MINES	Cre préc.	Cre jour	Offres	Deman.
Albi	1750 ..	1750 ..	1760 ..	1745 ..
Anche	1290 ..	1290 ..	1300 ..	1285 ..
Anzin	7025 ..	7000 ..	7000 ..	7000 ..
Azincourt p^te	799 ..	.... ..	800 ..	798 ..
Blanzy	1580 ..	.... ..	1585 ..	1570 ..
Bruay	59000 ..	.... ..	59500 ..	59000 ..
— (20e)	2975 ..	2980 ..	2990 ..	2975 ..
Bully-Grenay	4470 ..	4460 ..	4470 ..	4450 ..
Campagnac	1570 ..	1570 ..	1575 ..	1560 ..
Carvin	3450 ..	3450 ..	3460 ..	3450 ..
Clarence	1200 ..	1199 ..	1200 ..	1198 ..
Courrières	3125 ..	3120 ..	3125 ..	3100 ..
Crespin	229 ..	226 ..	.... ..	.... ..
Douchy	1425 ..	1424 ..	1425 ..	1420 ..
Dourges	32000 ..	.... ..	32000 ..	31800 ..
— (100e)	320 ..	320 ..	322 ..	318 ..
Drocourt 1800	4289 ..	.... ..	4290 ..	4260 ..
— 3500	4289 ..	.... ..	.... ..	.... ..
Escarpelle	955 ..	960 ..	970 ..	955 ..
Ferfay	915 ..	920 ..	925 ..	915 ..
Ferques	429 ..	.... ..	420 ..	425 ..
Flines-Racnes	1200 ..	1200 ..	.... ..	.... ..
Lens	75.00 ..	.... ..	72500 ..	7200 ..
— (100e)	727 ..	726 ..	730 ..	725 ..
Liévin	2715 ..	2690 ..	2700 ..	2680 ..
Ligny-lez-Aire	785 ..	795 ..	800 ..	790 ..
Marles 30 %	2225 ..	2225 ..	2250 ..	2225 ..
— 70 %	2620 ..	2620 ..	2625 ..	2610 ..
Marly	1130 ..	1130 ..	1140 ..	1125 ..
Meurchin	14495 ..	.... ..	14500 ..	14400 ..
— (5e)	2948 ..	2948 ..	2950 ..	2940 ..
Ostricourt	1480 ..	.... ..	1500 ..	1480 ..
Thivencelles	439 ..	.... ..	440 ..	435 ..
Vicoigne Nœux	29980 ..	30000 ..	30100 ..	30000 ..

COUPONS ANNONCÉS

15 mai : Béthune (Bully-Grenay) 37 50 — Bruay 400 — Bruay (le vingtième 20 — Vicoigne 400 — 15 août : Bruay 400 — Bruay (le vingtième) 20.

BOURSE DE PARIS

3 o/o cpt.	100.75	V. Paris 1855-60	......
terme	101.10	» 1865	539.25
3 o/o am. cpt.	99.60	» 1869	416...
terme	99.70	» 187.	405.50
3 1/2 1894 cpt.	102.20	V. Paris 71 1/4	105.50
terme	102.25	» 187.	540...
Banq. de France	4225 ..	» 187.	544...
Banq. de Paris	1180...	» 189.	352...
Comp. d'Escom.	643...	» 1/4 189.	.. ..
Crédit Foncier	700...	» 2 o/o 9	408...
Crédit Industr.	610...	» 1/4 189.	......
Crédit Lyonnais	1150 ..	Ville Marseille	397.50
Société Genera.	610...	Ville Bordeaux	......
Est	1174...	Ville Lille 1860	......
Paris-L.-Médit.	1958...	» 1870	......
Midi	1380...	» 1883	......
Nord	2495...	Ville de Lyon	99. .
Orléans	1853...	Roubaix-Tourc.	......
Ouest	1145...	Foncières 187	502.50
Est Algérien	739...	» 188.	435...
Gaz Parisien	1125...	» 3 o/o 188	453...
Transatlantique	351. .	» 5e 1887	96...
Suez	3475...	» 1895	458...
Omnibus Paris	2095...	Communal. 187	464...
Dynamite	......	» 1880	496...
Egypte 3 1/2	99.70	» 1891	389...
Autriche 4 o/o	97.65	» 189.	460...
Hongrois 4 o/o	98...	» 1899	......
Espag. ext. 4 o/o	72.35	Banq. hypothec.	549 ..
Portugais	24.50	» 3 o/o	426.25
Italien 5 o/o	95.20	Nord 3 0/0 Anc.	457...
Turc série D.	23.02	» » Nouv.	453...
Banq. Autrich.	......	Nord 2.50 %	409.75
Banq. Ottomane	......	P.-L.-M. anc.	452.50
Nord d'Espagne	224...	» nouv.	448...
Fives-Lille	540...	Orléans. anc.	451...
Les Chargeurs réunis	1299...	» 1884.	446...
Act. bateaux Parisiens	820...	Midi anc.	448 50
Russe 1867-1869	104.85	» nouv.	445...
» 4 o/o 1880	101.65	Ouest anc.	450...
» 4 o/o 1889	100.70	» nouv.	446...
» cons. 4 o/o	100.20	Est anc.	452.25
» 4 o/o 1890	100.60	» nouv.	448.50
» 3 o/o 1891	85.40	Ardennes. anc.	448.50
» 4 o/o 1893	......	Panama (bons à lots)	22.50
» 3 1/2 1894	......	Panama 3e 0 f. s.	287 ..
		Congo (Lots)	84.50

IMPRIMERIE DU PROGRÈS DU NORD, RUE NATIONALE, 51 LILLE

Le gérant : E. DUGARDIN